

HONORAIRES DE LOCATION

01/09/2022

LOCATION HABITATION	HONORAIRES TTC part Bailleur	HONORAIRES TTC part Locataire
Selon loi du 6 juillet 1989 - résidence principale		
Logement non meublé/meublé		
Honoraires d'organisation de la visite, constitution du dossier candidat, rédaction du bail	Zone très tendue: 12 €/m2 Zone tendue: 10 €/m2 Zone non tendue: 8 €/m2	Zone très tendue: 12 €/m2 Zone tendue: 10 €/m2 Zone non tendue: 8€/m2
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 €/m2	3 €/m2
Hors loi du 6 juillet 1989 - Résidence secondaire		
Locaux à usage commercial, industriel ou professionnel		10 % du montant de la période triennale du bail
Rédaction de bail, de box, garage ou parking		150 €

HONORAIRES DE GESTION

	LOT DANS COPROPRIETE GERE E PAR CABINET	LOT DANS COPROPRIETE NON GERE E PAR CABINET OU INDEPENDANT
Gestion courante	6% TTC sur tout encaissement	7,2% TTC sur tout encaissement
Garantie Loyers Impayés	2,5% TTC sur tout encaissement (2,2% assurance + 0,3% frais de gestion)	
Travaux	2% HT du montant HT des travaux	
Impôt foncier	84 € TTC	84 € TTC
Vacation horaire	108 € TTC	108 € TTC